Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212201891-20260615-050620261-DE

22720 PLESIDY

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLESIDY DU 29 AVRIL 2026

Date de convocation : le 05 juin 2026
Membres afférents au conseil municipal : 15
Membres en exercice : 15
Membres ayant pris part aux votes : 15

L'An Deux Mil Vingt Six le cinq juin à 20h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Mr GAUTIER Guy, Maire de PLÉSIDY.

Présents : Mrs Guy GAUTIER, Ronan ALLARD, Valérie PERENNEZ, Thierry NEGARET, Jean-Pierre PAUMIER, Didier GEORGELIN, Grégoire MENGUY, Mmes Sylvie COINT, Océane GIORDANI, Andréa LE GAC, Charlotte SERANDOUR, Marie GARCIA-COUILLAUD, Zoé WINTERBOURNE.

Absents excusés : Laurent JOLEC qui donne procuration à M. Ronan ALLARD
Philippe GAUTIER qui donne procuration à Mr Grégoire MENGUY

Secrétaire de séance : Mr Didier GEORGELIN a été élue.

Délibération n°1 : Elections sénatoriales – Election des délégués du Conseil Municipal

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Les délégués titulaires et suppléants élus pour représenter la commune aux sénatoriales de septembre 2020 sont les suivants:

3 délégués titulaires (élus avec 15 voix chacun):

GAUTIER Guy
ALLARD Ronan
PERENNEZ Valérie

3 délégués suppléants (élus avec 15 voix chacun):

GEORGELIN Didier
GARCIA-COUILLAUD Marie
NEGARET Thierry

Les membres du conseil municipal, décident, à l'unanimité, de valider les résultats de cette élection et charge Mr le Maire de transmettre en Préfecture les documents relatifs à ce scrutin

Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Guy GAUTIER

MAIRIE DE PLESIDY Côtes d'Armor

Délibération certifié conforme par sa transmission en Préfecture le